

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 08 juin 2012**

Objet : Révision du plan de financement des travaux du Mas des Landes sur les communes d'Isle et Verneuil sur Vienne (en référence aux délibérations N°260 du 19 septembre 2011 et N°269 du 13 décembre 2011)

L'an deux mille douze, le huit juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 30 mai, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTALAUD	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Bernard JAUVION (suppléant de Mr Jaulin)	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le coût total de l'opération défini le 13 décembre 2011 s'élevait à 125 000 euros HT.

Au vu de l'avancée des travaux, le coût du raccordement électrique de l'infrastructure s'avère plus important que prévu. En effet, une extension de réseau est nécessaire et une plus value de 7 715.40 euros HT sera facturée.

En contrepartie, d'autres postes de dépenses présentent un coût inférieur.

Il en résulte donc un besoin de financement complémentaire de 3 400 euros HT.

Après consultation des communes d'Isle et de Verneuil sur Vienne, celles-ci acceptent de prendre en charge, à part égale, cette dépense complémentaire.

En conséquence, il convient de réviser le plan de financement de l'opération menée sur Isle et Verneuil sur Vienne, lieu-dit le Mas des Landes comme suit :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
FEDER	50 000 €	38.94%
COMMUNE ISLE	17 700 €	13.79%
COMMUNE VERNEUIL SUR VIENNE	17 700 €	13.79%
AXIONE Limousin (plan quinquennal)	15 000 €	11.68%
REGION LIMOUSIN	15 000 €	11.68%
DEPARTEMENT HAUTE VIENNE	7 000 €	5.45%
ETAT FNADT	6 000 €	4.67%
TOTAL	<i>128 400 €</i>	<i>100%</i>

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité, la révision du plan de financement relatif aux travaux sur Isle et Verneuil Sur Vienne, lieu-dit le Mas des Landes, tel que proposé en séance et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subvention correspondantes et signer tout acte s'y rapportant

Fait à Limoges, le 08 juin 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

